

Localisation

Département : Pas-de-Calais (62)

Bassin versant : Scarpe

Cours d'eau : Scarpe canalisée amont

Ville : Fampoux

Opération

Propriété(s) : Commune d'Athies et de Fampoux

Gestionnaire(s) : Communauté Urbaine d'Arras/
FDAAPPMA62/Conservatoire des Espaces Naturels

Date de l'action : Octobre 2010 – Décembre 2012

Surface : 1.4 ha

Maîtrise d'ouvrage : Communauté urbaine d'Arras

Maîtrise d'œuvre : Communauté urbaine d'Arras

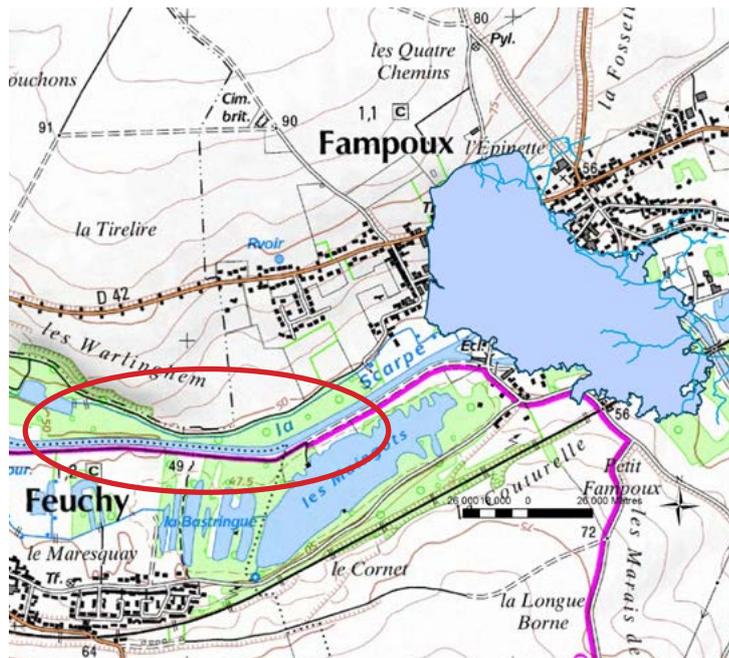
Assistance à maîtrise d'ouvrage : FDAAPPMA 62

Entreprise(s) travaux : Agence EPURE, Entreprise

LEBLEU, Frédéric REGNIER Exploitation Forestière,

LEMOINE Espace Verts

Montant de l'opération : 557 000 € TTC



Contexte

Par le passé, la canalisation de la Scarpe pour de satisfaire aux exigences de la navigation à induit des modifications profondes de fonctionnalité écologique du milieu. L'absence d'inondation, le cloisonnement par les écluses et l'artificialisation des berges ont concourus à la disparition des conditions naturelles propices à la reproduction de l'espèce repère du contexte, le brochet, et ses espèces d'accompagnement.

De ce fait, la composition des populations piscicoles se sont appauvries et les densités ont chuté jusqu'à se maintenir à un niveau bas, situation caractéristique des canaux.

Objectifs et enjeux

Le Brochet est une espèce vulnérable qui possède des exigences habitationnelles particulières pour sa reproduction. La création d'une frayère artificielle a permis de réunir l'ensemble des paramètres environnementaux propices à la reproduction de l'espèce brochet, dont le but est d'assurer un recrutement annuel en juvéniles capable de coloniser naturellement la Scarpe.

Les enjeux du projet sont les suivants :

- Simuler artificiellement une inondation latérale ;
- Favoriser le développement d'une végétation aquatique propice à la fraie et à la cache du brochet ;
- Obtenir une production annuelle de brochetons migrants ;
- Alimenter la Scarpe en juvéniles pour soutenir les effectifs.



Modalités des travaux

Les travaux de création de frayère ont consisté à terrasser les terrains à une cote inférieure de la ligne d'eau du canal de la Scarpe afin de permettre son remplissage. Deux vannes guillotines ont également été installées, afin de garantir le remplissage et le ressuyage de l'aménagement en période voulue.

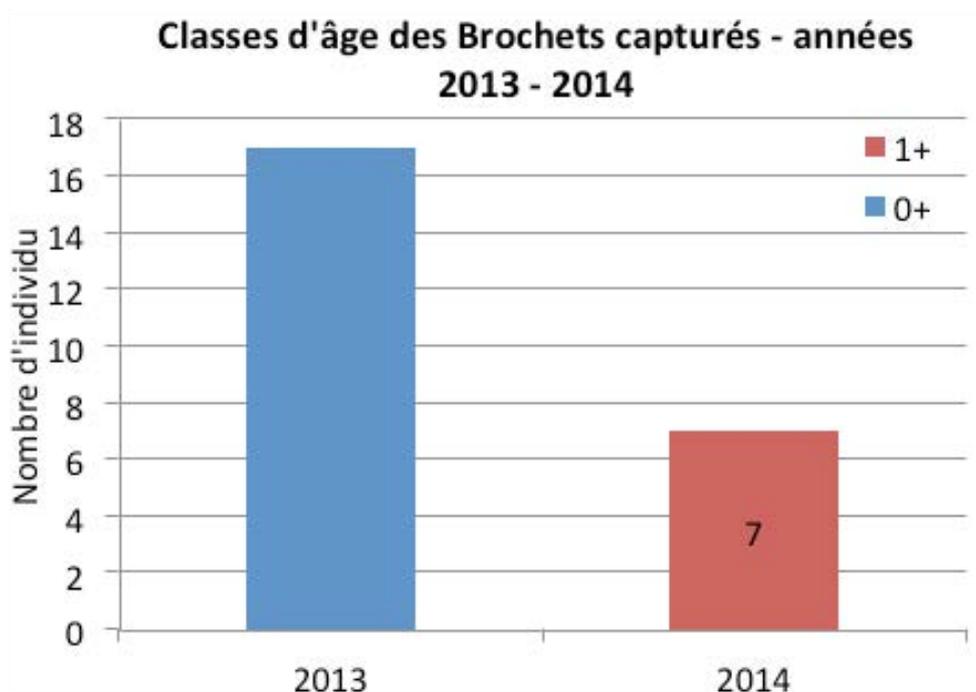
Gains écologiques attendus

- Production annuelle de brochetons migrants ;
- Améliorer la biodiversité au sein du site sur l'ensemble des compartiments biologiques ;
- Améliorer les capacités de d'autoépuration du milieu.

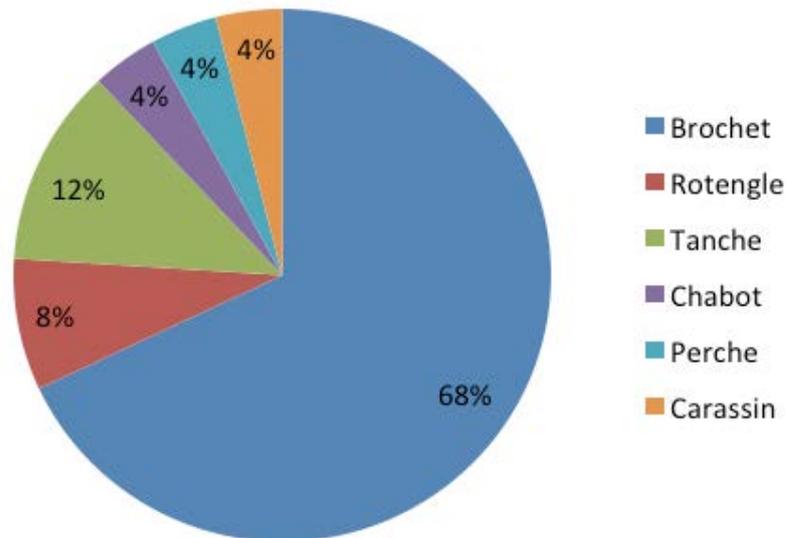
Suivi biologique

Afin de suivre l'efficacité des différentes actions de restauration et de démontrer les gains écologiques obtenus, plusieurs indicateurs ont été choisis pour suivre l'efficacité du projet.

Réalisation de pêches électriques d'inventaires (Echantillonnage au verveux pendant ressuyage de la frayère et pêche électrique du chenal après ressuyage)



Abondance relative par espèce en 2013 (N+1)



Une pêche électrique d'état initial a permis de mettre en avant la présence de Brochet dans la zone des marais de Fampoux, espèce repère du contexte. Afin de réaliser un inventaire exhaustif des espèces présentes dans le milieu, une pêche au verveux a été effectuée en 2014 lors du ressuyage de la frayère, suivie d'une pêche de sauvetage dans le chenal d'écoulement de la frayère. La présence de plusieurs espèces a pu être mise en évidence lors de ces pêches : brochet, rotengle, perche, tanche, gardon, chabot, carassin et épineche. Un suivi du site à plus long terme permettra d'évaluer le gain écologique généré par les travaux de restauration.

Evaluation de la reprise végétale (substrat de reproduction favorable)

Le suivi permet de confirmer le développement d'un support propice à la fraie du Brochet, espèce repère du contexte, et de ses espèces d'accompagnement.



Suivi 2013



Suivi 2015

Planning prévisionnel de suivi des indicateurs

Pêche électrique	N+1	N+2	-	N+4	-	N+6
Reprise de la végétation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5	N+6

Contacts projet :

Restauration Ecologique : benoit.blazjewski@peche62.fr

Suivi biologique : benoit.rigault@peche62.fr

Suivi administratif et financier : julien.boucault@peche62.fr